

Connaissance de l'activité, mise en œuvre réglementaire, liens avec l'APER

Cycle 2 : Adapter ses déplacements à des environnements variés

- Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé.
- Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent.

Cycle 3 : Adapter ses déplacements à des environnements variés

- Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel
- Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement
- Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème

Logique interne : Se déplacer avec un engin en conservant l'équilibre.

Piloter un vélo, c'est :

- Changer son mode habituel de déplacement
- Établir de nouvelles coordinations motrices
- Construire un nouvel équilibre
- Être confronté à une prise d'information
- Donc à des prises de décision
- Dans des délais courts

Le cyclisme peut être envisagé

- sur des terrains variés : dans la cour, sur route, sur un terrain boisé...
- dans des environnements de plus en plus éloignés et chargés d'incertitude

MAIS circuler sur la route implique un encadrement spécifique (activité à encadrement renforcé) et un apprentissage ne se limitant pas au développement de tâches motrices.

Réglementation : BO n°34 du 12 octobre 2017 :

- Le port d'un casque conforme aux normes est **obligatoire**
- Taux d'encadrement : 2 adultes* pour 12, 1 adulte* supplémentaire pour 6 élèves
*enseignant ; intervenant agréé qualifié ou bénévole

Recommandations 64 :

- Sortie sur route avec des élèves de cycle 2 et 3 ayant acquis un minimum d'automatismes fondamentaux dans l'utilisation de la bicyclette

Connaissance du code de la route :

Circuler sur route nécessite de connaître des éléments du code de la route. L'activité cyclisme apparaît donc comme une activité privilégiée pour développer les compétences de l' **A.P.E.R.**

(Attestation de Première Education à la Route ; Circulaire n°2002-229 du 25/10/2002 : mise en œuvre d'une Attestation de Première Education à la Route dans les écoles maternelles et élémentaires)

Il s'agit, au cours de l'enseignement des disciplines et de la vie scolaire, de faire acquérir des connaissances, et développer des comportements réfléchis et responsables, par une prise de conscience des dangers de la route.

Inscrite dans les projets d'écoles, elle est finalisée par la mise en œuvre :

- d'une attestation de première éducation à la route (A.P.E.R.) à l'école,
- d'une attestation scolaire de sécurité routière (A.S.S.R.) au collège

Mise en œuvre en EPS :

Les séances vélo sont partie intégrante de l'Education Physique et Sportive.

Le développement des conduites motrices s'acquiert par différents apprentissages.

Les progrès, la persévérance à l'effort, la résistance à la fatigue sont obtenus si les séances vélo sont :

- programmées : modules d'apprentissage de 6 à 15 séances
- peu espacées : 2 par semaine

La complémentarité des Activités Physiques et Sportives et leur traitement favoriseront l'épanouissement de chaque élève tout en déterminant leur niveau de pratique :

- habileté motrice
- endurance à l'effort

Pour permettre à l'élève d'accéder à l'autonomie, anticiper et évaluer les dangers, un temps doit être fait à la créativité et l'esprit critique. Sans réduire le temps d'activité, on réservera une place à la verbalisation et aux échanges entre élèves sur le terrain et en classe.

Il ne s'agit pas d'apprendre une succession de gestes ou d'habiletés individuelles mais d'être capable d'enchaîner des difficultés particulières dans un contexte défini.

L'apprentissage des activités physiques et sportives dans des situations porteuses de sens et évaluées par et pour l'élève permet à chacun de s'approprier des principes méthodologiques et **d'agir en acteur responsable**.

Toutes les situations proposées ont une même présentation :

- **Pourquoi ?**
- **Situations**
- **Critères de réalisation** (le qualitatif : **comment** faire)
- **Critères de réussite** (le quantitatif : **combien** de réussites)
- **Un encadré** (insistant sur les **points importants**)

Ces situations sont :

- simples à mettre en place avec un matériel peu sophistiqué
- toujours à replacer dans un contexte réel :
 - comportement d'un enfant circulant seul en milieu ouvert
 - comportement d'un enfant circulant en groupe en milieu ouvert

Les situations de 0 à 10 s'intéressent au comportement individuel. Il conviendra de les mettre en relation avec les situations 11 à 18 s'attachant au comportement du groupe cyclo.